

INFORMATION RESTITUTION DES CLÉS DE CASIER :

- Videz vos casiers avant le 22 juin.**
- Munissez-vous de votre cadenas et de votre clé lors de la restitution.**
- La restitution s'effectuera en même temps que celle de vos manuels :**
 - 22 et 23 juin pour les 6èmes-5èmes-4èmes
 - 30 juin pour les 3èmes

En cas d'oubli à l'horaire prévu, la caution sera encaissée AUTOMATIQUEMENT.

Le FSE